

PROTECTION DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

1. INTRODUCTION

Pour les besoins de la présente notice d'information (la « **Notice d'Information** »), les termes « **Législation sur la Protection des Données** » signifient le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (le « **RGPD** »), ainsi que toutes autres lois et règlements applicables contenant des règles relatives à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

2. RESPONSABLES DU TRAITEMENT

Toutes données personnelles fournies ou collectées seront traitées (c.à.d. utilisées, stockées, transmises etc.) conformément à la Législation sur la Protection des données par les responsables du traitement suivants :

- LUX-PENSION, établie à 1, Place de Metz, L-1930, Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B88078 (ci-après « le **Fonds** ») ; et
- BCEE Asset Management, société anonyme, établie à 6a, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B98746 (ci-après « la **Société de Gestion** »).

Dans le cadre de la gestion de portefeuille, de l'administration et de la commercialisation, le Fonds et la Société de Gestion sont conjointement responsables du traitement des Données Personnelles (telles que définies ci-après). Pour tout autre traitement de Données Personnelles, en particulier les traitements de Données Personnelles intervenant pour les besoins de leurs obligations légales respectives, le Fonds et la Société de Gestion agiront comme responsables de traitement indépendants.

Conformément au contrat précisant les rôles et responsabilités en matière de protection des données entre le Fonds et la Société de Gestion, ces derniers ont convenu que la Société de Gestion :

- est chargée de fournir les présentes informations;
- agira comme point de contact pour toute demande d'informations et pour l'exercice des droits prévus par le RGPD tels que décrits à la section 10 de la Notice d'Information.

Le service « Compliance » de la Société de Gestion peut être contacté à l'adresse e-mail suivante : compliance@bcee-am.lu

3. CATEGORIE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL TRAITEES

Les données à caractère personnel (ci-après « les **Données Personnelles** ») traitées peuvent comprendre, de façon non limitative :

- des données d'identification (par exemple le nom, l'adresse email, l'adresse postale, le pays de résidence) ;
- des caractéristiques personnelles (par exemple la date et le lieu de naissance) ;
- des informations financières (par exemple les intérêts, dividendes et autres revenus générés par les actifs détenus sur le compte ou par des paiements faits sur le compte, les soldes des comptes, le produit de la vente ou du rachat d'actions et toutes autres informations pertinentes relatives à la situation financière) ;
- des identifiants émis par le gouvernement (par exemple le passeport, la carte d'identité, le numéro d'identification fiscal) ;
- le domicile fiscal et autres documents et informations relatifs à la situation fiscale ;
- la connaissance et l'expérience en matière d'investissement, y compris les investissements antérieurement réalisés ;
- l'origine des fonds et avoirs ;
- des données de communication (par exemple des échanges de lettres, des enregistrements téléphoniques ou des emails).

Le Fonds et la Société de Gestion peuvent collecter des Données Personnelles directement auprès des personnes concernées ou indirectement auprès d'une source publique ou privée légitime.

4. FINALITES DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le Fonds et/ou la Société de Gestion (respectivement un sous-traitant) traitent des Données Personnelles lorsque ce traitement est nécessaire :

4.1 Pour le respect d'obligations légales et réglementaires

Ceci inclut le traitement de Données Personnelles aux fins de respect des obligations légales et réglementaires applicables telles que la législation relative aux marchés d'instruments financiers (MiFID), à la connaissance du client (« Know Your Customer (KYC) »), à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT), aux obligations comptables ainsi que la réponse aux demandes et exigences des autorités réglementaires ou judiciaires nationales ou étrangères, l'identification fiscale et le cas échéant le reporting en matière fiscale ainsi que tout régime d'échange automatique d'informations auquel le Fonds et/ou la Société de Gestion peuvent être soumis.

4.2 Aux fins d'intérêts légitimes

- (i) Des Données Personnelles peuvent être traitées aux fins de réalisation de la gestion du risque et la prévention de fraude, pour gérer le contentieux et à des fins de marketing. Le Fonds et/ou la Société de Gestion peuvent également traiter des Données Personnelles dans la mesure requise pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice, pour la protection des droits d'autres personnes physiques ou morales ou dans le contexte de fusions, acquisitions et cessions et dans la gestion des transactions y relatives.
- (ii) Le Fonds et/ou la Société de Gestion peuvent également traiter les Données Personnes pour son/sa/leurs intérêt(s) légitime(s) aux fins de fourniture de services liés aux actionnaires, notamment l'administration des comptes, la gestion des ordres d'investissement, l'évaluation

des besoins financiers, la gestion de souscriptions, rachats et conversions des parts, le maintien du registre des actionnaires, la gestion des distributions y compris la répartition des profits et pertes, les validations d'audit interne, les communications et plus généralement la fourniture des services demandés par les actionnaires.

4.3 Sur base du consentement

Ceci inclut l'utilisation et le traitement ultérieur de Données Personnelles avec le consentement des personnes concernées (ce consentement pouvant être retiré à tout moment), par exemple aux fins de recevoir du matériel de marketing.

5. OBLIGATION DE FOURNIR LES DONNEES PERSONNELLES

Les actionnaires sont tenus de fournir les Données Personnelles qui sont nécessaires pour la création et la cessation de la relation avec le Fonds et qui sont requises afin de permettre au Fonds et/ou à la Société de Gestion de respecter les obligations légales et contractuelles. Sans la fourniture de ces Données Personnelles, le Fonds ne sera pas en mesure de conclure ou poursuivre l'exécution de la relation contractuelle ou d'effectuer une transaction.

6. DESTINATAIRES DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Législation sur la Protection des Données, le Fonds et la Société de Gestion peuvent divulguer des Données Personnelles à des destinataires tels que :

- tous tiers tels que requis ou autorisé par la loi (y compris, sans limitation, des organismes administratifs publics ou des autorités publiques et judiciaires nationales ou étrangères, notamment les régulateurs et les administrations fiscales compétents) ;
- tous tiers prestant des services au Fonds et/ou à la Société de Gestion, le cas échéant en qualité de délégataire, l'administration centrale, l'agent domiciliataire ou l'agent payeur, y compris leurs conseillers, auditeurs, représentants, agents et fournisseurs de services respectifs ;
- toutes filiales ou sociétés affiliées au Fonds et/ou à la Société de Gestion (ainsi que leurs représentants, employés, conseillers, agents, représentants et fournisseurs de services respectifs) ;
- tous actionnaires, représentants, employés, conseillers, agents ou délégués respectifs du Fonds et/ou de la Société de Gestion ;
- les personnes agissant au nom des actionnaires, telles que des destinataires de paiements, bénéficiaires, intermédiaires, correspondants ou agents bancaires, chambres de compensation, systèmes de compensation ou de règlement, contreparties de marché, agents chargés de la retenue, swap ou référentiels centraux, bourses ; et
- les parties impliquées dans le cadre de réorganisations, transferts, cessions, fusions ou acquisitions d'entreprises au niveau du Fonds et/ou de la Société de Gestion.

7. TRANSFERT DE DONNEES PERSONNELLES

Pour les finalités décrites ci-dessus, des Données Personnelles pourront être transférées, dans les strictes conditions posées par le RGPD, aux destinataires et fournisseurs de services précités dans des pays situés dans ou en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), y compris des destinataires des pays n'assurant pas un niveau de protection adéquat.

En l'absence de décision d'adéquation délivrée par la Commission européenne, de tels transferts seront fondés sur des garanties appropriées telles que des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne pour les transferts entre deux responsables de traitement. Les personnes concernées peuvent obtenir une copie de ces garanties en contactant la Société de Gestion aux coordonnées fournies à la section 2 ci-dessus.]

8. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Le Fonds et/ou la Société de Gestion sont soumis à diverses obligations en matière de conservation des documents qui découlent notamment de la législation AML et KYC. Les durées de conservation imposées par ces lois varient de cinq (5) à dix (10) ans.

En cas de litige, le Fonds et/ou la Société de Gestion continueront de traiter les Données Personnelles pour les périodes additionnelles nécessaires aux fins de défense des leurs intérêts en justice.

La durée de conservation sera également déterminée par les durées de conservation légales qui peuvent par exemple être prévues par le Code de Commerce et s'élever jusqu'à dix (10) ans après la fin de la relation contractuelle.

9. DECISIONS AUTOMATIQUES ET DE PROFILAGE

Dans le cadre du traitement de Données Personnelles, le Fonds et/ou la Société de Gestion n'utilisent pas la prise de décision automatisée ou le profilage individuel.

10. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES

Chaque personne concernée dispose des droits suivants :

- droit d'accès aux Données Personnelles ;
- droit à la rectification et à l'effacement de ses Données Personnelles ;
- droit à la limitation du traitement des Données Personnelles ;
- droit de retirer le consentement (en ce qui concerne les traitements de Données Personnelles sur base du consentement) ;
- droit d'opposition au traitement de Données Personnelles ;
- droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données luxembourgeoise (la Commission nationale pour la protection des données - CNPD) ou auprès de toute autre autorité européenne de protection des données compétente ;
- droit à la portabilité des Données Personnelles.

11. MODIFICATION DE CETTE NOTICE D'INFORMATION

Cette Notice d'Information peut être modifiée de temps en temps conformément à la législation en vigueur.

* * *